



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

Délibération n°30/2026/SPC du 28 septembre 2026
Relatif à une occupation précaire de la parcelle BK 81

LE COMITE SYNDICAL DU SPCPF

En sa séance du 28 septembre 2026 à 08h15, convoqué par le président par suppléance du SPCPF par courrier D26-01540 du 16 septembre 2026,
Sous la présidence de Monsieur Simplicio LISSANT, Président, Madame Namoeata BERNARDINO, étant secrétaire de séance,
Le nombre de délégués en exercice étant de 102, il a été constaté le quorum avec 63 membres présents et 3 pouvoirs, soit 66 votants.

Présents

N°	Archipel	Collectivité	Nom et prénom	Statut
1	Australes	Rapa	TEIPOARII ÉPSE RIARIA Annette	Suppléante
2	Australes	Rimatara	AVAE Puaheu	Titulaire
3	Australes	Rimatara	HATITIO Artigas	Titulaire
4	Australes	Te Tama a Hiro	TAHIATA Fernand	Titulaire
5	Australes	Te Tama a Hiro	TEIPOARII ÉPSE RIARIA Annette	Titulaire
6	Îles du Vent	Moorea-Maiao	HAUMANI Evans	Titulaire
7	Îles du Vent	Moorea-Maiao	LUCAS Félix	Titulaire
8	Îles du Vent	Paea	RATARO Pita	Titulaire
9	Îles du Vent	Paea	TERIITAHU Tepuaurii	Titulaire
10	Îles du Vent	Papeete	BRILLANT Rémy	Titulaire
11	Îles du Vent	Pirae	TENG Teddy	Suppléant
12	Îles du Vent	Pirae	RAFFIN Yvonnick	Titulaire
13	Îles du Vent	Punaauia	PUCHON Cathy	Titulaire
14	Îles du Vent	Punaauia	LISSANT Simplicio	Titulaire
15	Îles du Vent	SECOSUD	SIE Mario	Titulaire
16	Îles du Vent	Taiarapu-Est	CHUNG SAO Willy	Titulaire
17	Îles du Vent	Teva I Uta	POROI ÉPSE BERNARDINO Namoeata	Titulaire
18	Îles Sous-le-Vent	Bora-Bora	TINORUA Raimanutea	Titulaire
19	Îles Sous-le-Vent	Bora-Bora	TONG SANG Gaston	Titulaire
20	Îles Sous-le-Vent	Huahine	LISAN Marcelin	Titulaire
21	Îles Sous-le-Vent	Maupiti	DAVID ÉPOUSE VALENTIN Mathilda	Titulaire
22	Îles Sous-le-Vent	Maupiti	TAVAEARII Nelson	Titulaire
23	Îles Sous-le-Vent	Tahaa	RUPEA Terii	Titulaire
24	Îles Sous-le-Vent	Tahaa	TEROROIARIA Martial	Titulaire
25	Îles Sous-le-Vent	Taputapuatea	ATGER Tania	Suppléant
26	Îles Sous-le-Vent	Taputapuatea	MOUTAME Thomas	Titulaire
27	Îles Sous-le-Vent	Tumaraa	COLOMES Moemoea	Titulaire
28	Îles Sous-le-Vent	Tumaraa	DEHORS Raimana	Titulaire
29	Îles Sous-le-Vent	Uturoa	BROTHERSON Matahi	Titulaire
30	Îles Sous-le-Vent	Uturoa	TAPUTUARAI Judex	Titulaire
31	Marquises	Hiva-Oa	FREBAULT Joëlle	Titulaire
32	Marquises	Hiva-Oa	POEVAI Rogatien	Titulaire

33	Marquises	Nuku-Hiva	KAUTAI ÉPSE CIANTAR Victorine	Titulaire
34	Marquises	Tahuata	POEPOEANI Mathias	Titulaire
35	Marquises	Ua-Huka	AUNOA Ranka	Titulaire
36	Marquises	Ua-Huka	OHU Nestor	Titulaire
37	Marquises	Ua-Pou	KAIHA Joseph	Titulaire
38	Marquises	Ua-Pou	KOHUMOETINI Etienne	Titulaire
39	Tuamotu Gambier	Anaa	MATAI Maima	Titulaire
40	Tuamotu Gambier	Anaa	YIP Calixte	Titulaire
41	Tuamotu Gambier	Arutua	ELLIS Jenny	Titulaire
42	Tuamotu Gambier	Arutua	TAPUTUARAI Reupena	Titulaire
43	Tuamotu Gambier	Fakarava	MARO Etienne	Titulaire
44	Tuamotu Gambier	Fakarava	TEIKIOTIU Teononui O Tiu	Titulaire
45	Tuamotu Gambier	Gambier	GOODING Jerry Heiarii	Titulaire
46	Tuamotu Gambier	Gambier	GOODING Vai Vianello	Titulaire
47	Tuamotu Gambier	Hao	TETUA ÉPOUSE BUSTIN Francine	Titulaire
48	Tuamotu Gambier	Hao	KAPIKURA Théodore	Suppléant
49	Tuamotu Gambier	Hikueru	HELME Heinui	Titulaire
50	Tuamotu Gambier	Makemo	AH SCHA Nohotepootu	Titulaire
51	Tuamotu Gambier	Makemo	FOURNIER Vaitiare	Titulaire
52	Tuamotu Gambier	Manihi	MATA Vairea	Titulaire
53	Tuamotu Gambier	Manihi	FAURA ÉPOUSE CHICOU Temake	Suppléant
54	Tuamotu Gambier	Mihiroa-Havaiki	NATUA Angèle	Titulaire
55	Tuamotu Gambier	Mihiroa-Havaiki	TERIIATETOOFA Frédéric	Titulaire
56	Tuamotu Gambier	Napuka	DARROUZER Maurice	Titulaire
57	Tuamotu Gambier	Napuka	TAKI One	Titulaire
58	Tuamotu Gambier	Nukutavake	TEURU-TEUIAU Erena	Suppléant
59	Tuamotu Gambier	Rangiroa	ESTALL Pierre	Titulaire
60	Tuamotu Gambier	Rangiroa	REHM Faimano	Suppléant
61	Tuamotu Gambier	Reao	LENOIR Matatini	Titulaire
62	Tuamotu Gambier	Reao	TUATA Maehanga	Titulaire
63	Tuamotu Gambier	Takaroa	SAMIN ÉPSE HOMAI Odette	Titulaire

Pouvoirs

Numéro	Subdivision	Collectivité	Nom	Donne pouvoir à
1	Îles du Vent	SECOSUD	PARKER Milton	SIE Mario
2	Tuamotu Gambier	Hikueru	TEHINA Viviane	HELME Heinui
3	Tuamotu Gambier	Tatakoto	TEAGAI Ernest	TAKI One

- Vu l'arrêté n°3453 MAT du 05 février 1980 modifié portant création d'un syndicat pour la promotion des communes de Polynésie Française ;
- Vu le code général des collectivités territoriales applicable en Polynésie française ;

EXPOSE DES MOTIFS

Par contrat du 04 novembre 2019, le SPCPF occupait la parcelle communale de la Ville de Papeete référencée BK 81 sise dans la servitude Trafton.

Le contrat d'occupation arrivant à son terme en novembre prochain, la présente délibération a pour objet d'habiliter le Président SPCPF à signer le renouvellement ou nouveau contrat d'occupation précaire de la parcelle précitée.

DÉCIDE

Article 1 : Le Président du SPCPF est habilité à signer tous les documents nécessaires à l'occupation précaire de la parcelle communale BK 81, sise dans la servitude Trafton, Papeete d'une superficie de 656m2.

Le Président du SPCPF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 29/09/2026 987-200015154-20260928-DEL_30_2026-DE

Article 2 : Conformément aux dispositions de l'article R421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Polynésie française peut être saisi par la voie du recours formé contre la présente décision, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. La juridiction administrative compétente peut être aussi saisie par l'application de « télé recours citoyen » accessible depuis le site www.telerecours.fr.

Article 3 : Le Président et le Trésorier des IDV sont chargés de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

Acte exécutoire après envoi au contrôle de
légalité le :

et publication du : 29/09/26



RF Haut-Commissariat de Papeete
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 29/09/2026 987-200015154-20260928-DEL_30_2026-DE